



Travail d'été pour étudiant

Par **damien2402**, le **05/03/2012** à **16:43**

Bonjour,

Je vous présente ma situation. Je suis actuellement en 1ère année de BTS Comptabilité et je recherche un emploi pour cet été. L'année dernière, j'ai réussi à trouver un stage pour le mois de Juillet dans un centre du trésor public.

Ce travail m'ayant plu et étant en rapport avec mon domaine d'études j'aurais donc souhaité à nouveau y travailler cette année.

Cependant, on m'a récemment dit qu'il était impossible pour moi de retourner une deuxième année consecutive dans le domaine public puisqu'interdit.

Pourriez vous m'éclairer à ce sujet ?

Cordialement,
Damien Blanchet.